



Société de gestion du Fonds Jeunesse

Évaluation des impacts du Fonds Jeunesse Québec

Rapport final

SOMMAIRE

27 mai 2005

**JOHNS & N^{INC.}
R & Y**

EXPERTISE ET SERVICES EN ÉVALUATION

INTRODUCTION

L'équipe de Johnson & Roy a mené des travaux d'évaluation des impacts du Fonds Jeunesse Québec (FJQ) sur une base continue depuis mai 2002. Ces travaux ont consisté à examiner de façon approfondie quelles étaient les retombées de l'action du FJQ sur le cheminement professionnel et social des jeunes qui ont participé à l'un ou l'autre des projets retenus pour financement par cet organisme. Un examen attentif des actions du FJQ, dans chacun de ses volets d'intervention, a permis d'apprécier ces retombées selon plusieurs perspectives. La mise en lien des données quantitatives avec des indicateurs de nature plus qualitative, recueillis grâce à une enquête électronique et à des études de cas, a fait ressortir la valeur ajoutée de cette expérience dans l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

1. Résultats provenant de la base de données du FJQ

Portrait global des activités du Fonds Jeunesse Québec*

Projets reçus	Contributions demandées	Projets refusés	Projets acceptés	Contributions accordées (ou engagées)	Coût total prévu des projets
5 556	573 034 561 \$	1 368	3 104	248 571 400 \$	443 056 391 \$

* Il est important de noter que, dans la base de données du Fonds, le montant des contributions accordées (ou engagées) par le FJQ (248 571 400 \$) inclut les frais de gestion (6 936 000 \$), une somme de 25 M\$ réservée aux régions du Québec (forums jeunesse du Québec) pour financer des projets régionaux, une autre somme de 15 M\$ pour le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes dans le cadre du projet Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et enfin, une somme de 2 002 387 \$ résultant du transfert de solde des enveloppes régionales. Il faut aussi préciser que, par conséquent, les 5 556 projets reçus et les 3 104 projets acceptés incluent quatre projets qui ont été spécialement créés dans la base de données du FJQ pour tenir compte de ces engagements globaux. Enfin, les contributions demandées (573 034 561 \$) et le coût total prévu des projets (443 056 391 \$) ne tiennent pas compte des frais de gestion, des 25 M\$ réservés aux différents forums jeunesse du Québec ni du transfert de solde des enveloppes régionales (2 002 387 \$).

Le FJQ a accepté les projets qu'on lui a présentés dans une proportion de 69 %. Abstraction faite des quatre projets spéciaux précédemment cités, les contributions accordées par le Fonds aux promoteurs de projet sont de l'ordre de 199,6 M\$, la moyenne de financement par projet se situant aux environs de 64 400 \$. Le rapport entre le coût total prévu, indiqué dans la demande de financement du promoteur, et la contribution totale accordée par le FJQ laissait voir un levier d'investissement égal à 2,11 pour le FJQ.

Par ailleurs, en se basant sur les dossiers de présentation, on prévoyait que l'impact sur les jeunes se chiffrerait à environ 6 300 emplois et à 12 100 stages réalisés. Au total, on estimait qu'une moyenne de 5,9 jeunes par projet obtiendrait une expérience de travail significative grâce au Fonds.

Concernant les projets réalisés

Projets terminés et contribution financière du Fonds

Nombre de projets terminés* (selon les données obtenues au 26 janvier 2 005)	3 040
Contributions accordées par le Fonds (prévues)	210 069 342 \$
Contributions versées par le Fonds* (réelles)	189 493 737 \$

* Le nombre de projets terminés n'inclut pas les projets globaux relatifs aux forums jeunesse du Québec ni ceux liés au transfert du solde des enveloppes régionales. Cependant, ce nombre inclut 58 projets dont les promoteurs doivent encore rembourser au FJQ des sommes non utilisées, ainsi que les projets générés par le projet *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*.

La moyenne des contributions réellement versées par le Fonds est de 62 333 \$ par projet, soit 3,2 % de moins que la moyenne prévue (64 400 \$). Cette différence s'explique principalement par le fait que les coûts ont été moins élevés, puisque les projets se sont réalisés à un coût inférieur à celui qui avait été envisagé (- 6,7 %). Soulignons que le contrôle des coûts était au cœur des préoccupations des promoteurs et des gestionnaires du Fonds.

Répartition par enveloppe du nombre de projets terminés et des contributions réelles du Fonds

Enveloppes	Nombre	% du total	Contributions	% du total
Nat.	1 213	39,9	111 556 718 \$	58,8
EOM	1 255	41,3	64 146 059 \$	33,9
Rég.	572	18,8	13 790 960 \$	7,3
Total	3 040	100,0	189 493 737 \$	100,0

L'enveloppe EOM (enveloppe destinée à la mesure « Une école ouverte sur son milieu ») regroupe le plus grand nombre de projets terminés (1 255 projets), soit 41,3 % du total. Cela est surtout dû au fait qu'au cours de la première année de la mesure « Une école ouverte sur son milieu », les promoteurs admissibles pouvaient individuellement déposer des demandes d'aide financière. Afin de limiter le nombre de demandes à traiter dans la deuxième année de la mesure, seuls les commissions scolaires, les cégeps et des organismes porteurs d'initiatives à portée nationale pouvaient déposer des demandes d'aide financière consolidées.

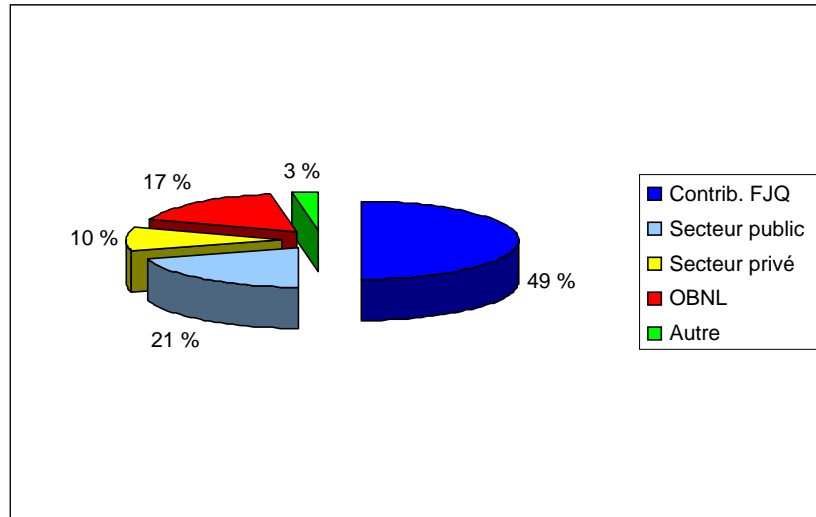
Proportion du nombre de projets terminés et des contributions réelles du Fonds selon l'objectif principal

Objectif principal	Nombre	% du total	Contributions	% du total
Stages de formation en milieu de travail	115	3,8	14 944 040 \$	7,9
Soutien à l'entrepreneuriat	362	11,9	29 438 779 \$	15,5
Qualification professionnelle	140	4,6	5 315 537 \$	2,8
Insertion sociale et communautaire	1 644	54,1	80 279 831 \$	42,4
Acquisition d'une première expérience de travail	691	22,7	52 550 631 \$	27,7
Accès à l'emploi des communautés culturelles, des minorités visibles et des personnes handicapées	88	2,9	6 964 918 \$	3,7
Total	3 040	100,0	189 493 737 \$	100,0

Les projets liés à l'objectif « Insertion sociale et communautaire » représentent à eux seuls plus de 54 % des projets et environ 42 % des contributions réelles déboursées par le Fonds. Les projets associés à l'objectif « Stages de formation en milieu de travail » sont parmi les moins nombreux (4 % du total) et sont aussi les projets dont le coût moyen est le plus élevé. En conséquence, ce sont ceux qui ont reçu la contribution moyenne la plus élevée.

Répartition de la mise de fonds des partenaires (incluant le Fonds) selon la provenance (2 969projets)¹

Le graphique qui suit montre que l'ensemble des partenaires a fourni 51 % des fonds nécessaires à la réalisation des projets et que pour sa part, le Fonds en a fourni 49 %. Le levier global d'investissement du Fonds s'établit jusqu'ici à 2,00 pour 2 969 projets terminés, ce qui est légèrement inférieur au levier global prévu (2,11). Les enveloppes régionale et nationale ont un levier d'investissement supérieur, soit 2,23 et 2,18 respectivement. L'enveloppe EOM, pour sa part, a un levier global inférieur, soit 1,64.

**Impact global des projets terminés sur les jeunes (2 965 projets)**

	Jeunes issus de communautés culturelles ou de minorités visibles	Jeunes issus des communautés autochtones	Jeunes handicapés	Autres jeunes	Total
Nombre d'emplois créés « première expérience de travail »	512	34	88	5 891	6 525
Nombre d'emplois jeunes créés « autres »	695	37	43	6 194	6 969
Nombre de stages réalisés	2 199	178	312	15 500	18 189
Nombre de jeunes entrepreneurs aidés	80	9	52	2 399	2 540
Nombre de jeunes touchés directement	89 619	3 394	16 611	1 074 521	1 184 145
Nombre total de jeunes touchés	93 105	3 652	17 106	1 104 505	1 218 368

Grâce aux projets terminés, le Fonds a permis la création de 13 494 emplois, soit une moyenne de 4,5 emplois par projet. Les premières expériences de travail représentent 48 % de ces emplois. Le nombre de stages réalisés s'élève à 18 189. De nombreux jeunes provenant de communautés culturelles, de minorités visibles, de

¹ Faute de données disponibles, certaines analyses statistiques ont porté sur un nombre moins élevé de projets.

communautés autochtones ou des jeunes handicapés ont profité des emplois créés (10 % du total) et ont pu effectuer des stages (15 % du total).

Si on additionne le nombre d'emplois créés, de stages effectués et de jeunes entrepreneurs aidés, le nombre total de jeunes impliqués activement dans la réalisation des projets du Fonds s'élève à 34 223, soit une moyenne d'environ 11,5 jeunes par projet. Cette moyenne dépasse largement celle qui était prévue au début des activités du Fonds et qui était de 5,9 jeunes par projet

Répartition de l'impact sur les jeunes ayant bénéficié d'une expérience significative de travail selon l'enveloppe (2 965 projets)

Enveloppes	Moyenne de jeunes par projet	Moyenne des contributions réelles déboursées par le Fonds par jeune	Coût moyen réel des projets par jeune
Nat.	11,2	8 237 \$	18 056 \$
EOM	15,3	3 352 \$	5 666 \$
Rég.	4,3	5 588 \$	12 471 \$
Ensemble	11,5	5 400 \$	11 006 \$

Si l'on considère le nombre de jeunes ayant bénéficié d'une expérience significative de travail, on constate que ce sont les projets EOM qui ont touché le plus de jeunes, puisqu'ils ont dépassé la moyenne totale par projet du tiers. Les projets de l'enveloppe nationale sont dans la moyenne et les projets régionaux sont nettement sous la moyenne, soit de 63 %. Le Fonds a versé une contribution réelle moyenne de 5 400 \$ par jeune afin que celui-ci puisse bénéficier d'une expérience significative de travail. Il lui en a coûté plus cher dans l'enveloppe nationale (+ 52 %), et moins cher dans l'enveloppe EOM (- 38 %). Les projets relevant de l'enveloppe régionale se retrouvent à peu près dans la moyenne.

Répartition de l'impact sur les jeunes selon l'objectif principal considéré (2 965 projets)

Objectif principal *	Obj. 1	Obj. 2	Obj. 3	Obj. 4	Obj. 5	Obj. 6	Total
Nombre de premières expériences de travail	2 359	129	424	187	114	3 312	6 525
Nombre d'emplois créés « autres »	796	270	114	436	183	5 170	6 969
Nombre de stages effectués	1 306	604	5836	218	608	9 617	18 189
Nombre de jeunes entrepreneurs aidés	188	59	27	1577	112	577	2 540
Nombre de jeunes touchés directement	156 279	123 374	22372	18012	8 520	855 588	1 184 145
Total de jeunes touchés	160 928	124 436	28 773	20 430	9 537	874 264	1 218 368

* Les objectifs principaux ou volets d'intervention du FJQ sont les suivants :

Objectif 1 : fournir aux jeunes une première expérience de travail

Objectif 2 : augmenter la qualification professionnelle des jeunes

Objectif 3 : donner une expérience pratique aux jeunes en leur permettant de participer à des stages de formation en milieu de travail

Objectif 4 : soutenir les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans

Objectif 5 : donner un meilleur accès à l'emploi aux jeunes des communautés culturelles, des minorités visibles ou aux jeunes handicapés

Objectif 6 : favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes

L'objectif « Favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes », qui regroupe 42 % du nombre total de projets, domine à plusieurs égards, notamment pour le nombre d'emplois créés (63 %), le nombre de stages effectués (47 %) et le nombre de jeunes touchés directement (72 %).

Ces résultats montrent également que les projets retenus principalement sous l'un des volets d'intervention du Fonds peuvent contribuer à l'atteinte de ses autres objectifs principaux. Ainsi, à partir de l'objectif « Favoriser l'insertion sociale et communautaire des jeunes », le FJQ a créé 8 482 emplois, incluant 3 312 premières expériences de travail, et a permis la réalisation de 9 617 stages.

Impact moyen des projets sur les jeunes ayant bénéficié d'une expérience significative selon l'objectif principal (2 965 projets)

Objectif principal	1	2	3	4	5	6	Ensemble
Moyenne de jeunes par projet	6,8	8,0	58,2	6,7	11,8	11,7	11,5
Moyenne des contributions réelles déboursées par le Fonds par jeune	11 238 \$	4 755 \$	2 233 \$	12 074 \$	6 693 \$	4 157 \$	5 400 \$
Coût moyen réel des projets par jeune	21 580 \$	9 205 \$	6 552 \$	28 768 \$	14 360 \$	7 512 \$	11 006 \$

La moyenne de jeunes par projet ayant bénéficié d'une expérience significative de travail s'établit à 58,2 pour l'objectif 3 « Donner aux jeunes une expérience pratique en leur permettant de participer à des stages de formation en milieu de travail ». Cette moyenne dépasse largement la moyenne générale et celle de tous les autres objectifs. Le Fonds a versé des contributions réelles moyennes d'environ 11 200 \$ pour l'objectif 1 « Fournir aux jeunes une première expérience de travail » et d'environ 12 100 \$ pour l'objectif 4 « Soutenir les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans ». Ces contributions sont plus de deux fois supérieures à la contribution moyenne. À l'opposé, le Fonds n'a eu qu'à déboursier 2 233 \$ pour l'objectif lié aux stages en milieu de travail.

2. Résultats tirés de l'enquête électronique et des études de cas

L'équipe d'évaluateurs a pu étudier quatre grands thèmes grâce à la réalisation d'un sondage Internet auprès des promoteurs et à 55 études de cas. Les évaluateurs ont ainsi examiné des indicateurs de nature plus qualitative en vue d'apprécier la valeur ajoutée de l'intervention du FJQ sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes participants et sur le soutien aux jeunes entrepreneurs. Ils ont aussi analysé la valeur ajoutée de l'implication financière du Fonds.

Au total, 936 promoteurs, dont les projets se sont terminés entre le 1^{er} mai 2003 et le 30 avril 2004, ont participé à l'enquête électronique². Parmi ces promoteurs, qui venaient de toutes les régions du Québec, on retrouvait 647 promoteurs de projet régulier, 201 promoteurs de projet EOM et 88 jeunes entrepreneurs.

La répartition des 55 projets retenus pour faire l'objet d'une étude de cas au cours de l'année 2003-2004 était la suivante : 36 projets relevaient de l'enveloppe nationale, 6 de l'enveloppe régionale et 13 de l'enveloppe EOM. L'ensemble des volets d'intervention du Fonds était couvert et les projets se déroulaient dans 12 différentes

² Ce qui correspond à 89 % des projets qui se sont terminés au cours de la période de l'enquête.

régions du Québec³. Les entrevues réalisées dans le cadre de ces études de cas ont permis d'interroger 119 jeunes et les promoteurs des 55 projets.

Concernant la valeur ajoutée de l'implication financière du Fonds

Dans la majorité des cas (projets réguliers et projets EOM), l'apport financier du Fonds est jugé essentiel. Dans l'ensemble, les répondants à l'enquête électronique (87 % des répondants EOM) affirment que leur projet n'aurait pas eu lieu sans ce soutien. Les promoteurs qui jugent que l'apport financier du Fonds est complémentaire plutôt qu'essentiel s'entendent pour dire que sans cet apport financier, leur projet aurait été réalisé à une échelle réduite (94 %) et qu'ils n'auraient pas pu obtenir les mêmes résultats (93 %).

En entrevue, les promoteurs qui disent que l'apport financier du Fonds a été complémentaire s'entendent généralement pour dire que, sans cet apport, leur projet aurait eu lieu mais à une échelle réduite, ce qui aurait eu comme conséquence de ralentir la solidification de leur entreprise (dans le cas des jeunes entrepreneurs) ou de favoriser un moins grand nombre de jeunes. La majorité des promoteurs affirme que le soutien financier du FJQ a ajouté à la crédibilité du projet dans le milieu et qu'il leur a permis d'atteindre les objectifs visés.

L'intérêt suscité chez d'autres partenaires et la réceptivité du projet dans le milieu sont, pour les répondants, des retombées notoires de l'apport financier du FJQ. Parmi les avantages que procure le financement du FJQ, les promoteurs de projet EOM considèrent que le financement est un atout en lui-même, car autrement, il n'est pas disponible. Ces promoteurs insistent sur le caractère essentiel de ce financement. Les autres types de promoteurs apprécient surtout la simplicité des règles de fonctionnement du FJQ. Un grand nombre de remarques formulées en entrevue concernaient *l'ouverture et la souplesse* du FJQ.

Concernant l'insertion professionnelle des jeunes

Les participants aux 647 projets réguliers ont vécu, dans la grande majorité des cas, une expérience significative en lien avec leur domaine de spécialisation, ce qui constitue un indicateur certain de la valeur ajoutée de l'intervention du Fonds. Les répondants de l'enquête électronique affirment presque unanimement que les jeunes participants ont développé des compétences liées à l'employabilité.

De leur côté, pratiquement tous les jeunes interrogés considèrent qu'ils ont développé, ou à tout le moins amélioré, des compétences professionnelles significatives en emploi et, plus précisément, leur capacité de travailler en équipe et de parfaire leurs connaissances. Enfin, les jeunes interrogés considèrent, en majorité, que leur participation au projet a contribué à la constitution d'un réseau de contacts professionnels susceptible de faciliter leur accès à un emploi.

Le taux de satisfaction des promoteurs est très élevé à l'égard des participants actifs dans les 647 projets réguliers et dans les 88 projets de jeunes entrepreneurs. Ceci est particulièrement vrai en ce qui a trait à l'utilité du travail accompli, au dynamisme des jeunes et à l'adéquation entre les compétences des jeunes et les besoins.

Tous les jeunes ayant vécu une expérience de travail dans les 55 projets retenus comme études de cas déclarent que le FJQ a eu un impact important sur leur insertion professionnelle et qu'ils sont satisfaits de leur expérience. D'ailleurs, presque la moitié des 119 jeunes consultés travaillaient encore pour le projet au moment de l'entrevue, et une vingtaine avaient déjà obtenu un autre emploi.

Concernant l'insertion sociale et communautaire des jeunes

Presque tous les promoteurs de projet régulier (97 %) qui ont répondu à l'enquête électronique ont constaté que les jeunes participants avaient développé des attitudes et des comportements positifs.

Quant aux jeunes salariés et aux bénévoles très impliqués dans les projets, ils ont, eux aussi, mentionné en entrevue qu'ils avaient constaté des retombées très positives, parmi lesquelles figurait en bonne place le développement d'attitudes et de comportements positifs, tels que le goût de la réussite, le sens de l'effort, la

³ Bas-Saint-Laurent (6), Capitale-Nationale (12), Mauricie (1), Estrie (3), Montréal (8), Abitibi-Témiscamingue (1), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1), Chaudière-Appalaches (2), Lanaudière (1), Laurentides (1), Saguenay-Lac-St-Jean (3) et Montérégie (5). De plus, 11 projets étaient d'envergure nationale.

persévérance, l'augmentation de la participation à la vie communautaire et la constitution d'un réseau de relations sociales. Il est clair que le FJQ a eu un impact important sur l'insertion sociale et communautaire de ces jeunes.

En ce qui concerne les projets EOM, leurs retombées sur les jeunes visés comprennent le développement de plusieurs attitudes et comportements positifs, tels que le goût de la réussite, le sens de l'effort, le respect de soi, la confiance, l'autonomie, l'honnêteté, l'intégrité, la formation de l'esprit d'équipe, l'émergence de valeurs sociales, communautaires et environnementales, l'amélioration du langage écrit et parlé, le développement du sens des responsabilités, de la discipline et du sens civique. De plus, comme les participants à ces projets sont des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes, certaines retombées sont prévisibles à plus long terme.

On constate aussi que les écoles ayant présenté des projets EOM ont été très actives : 184 projets EOM ont permis de réaliser 7 451 activités dans 1 780 écoles. Parmi ces activités, 58 % visaient l'objectif « Cultiver chez les jeunes le sens de l'effort et le goût de la réussite, et améliorer l'estime de soi » et 98 % des 1 780 écoles avaient au moins une activité qui visait cet objectif.

Concernant l'impact du FJQ sur le soutien aux jeunes entrepreneurs

Les 88 jeunes entrepreneurs estiment que le soutien accordé par le FJQ leur a permis de raffermir plusieurs qualités qui sont essentielles pour quiconque veut développer une entreprise. De plus, parmi ces entrepreneurs, 97 % ont particulièrement apprécié la contribution de la ressource stratégique qu'ils avaient pu embaucher grâce au FJQ.

Les projets financés par le FJQ pour les jeunes entrepreneurs, et retenus comme études de cas, ont eu un impact important sur la solidification de l'entreprise et sur le développement des compétences entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs interrogés. L'aide fournie aux jeunes entrepreneurs a contribué à développer leur esprit d'entreprise et à améliorer leur sens de l'initiative, leur confiance en eux-mêmes et leur capacité à prendre des risques, et elle les a beaucoup encouragés à persévérer.

Les jeunes entrepreneurs ont également jugé que les compétences administratives des ressources embauchées, notamment celles liées à la gestion en général, au marketing et à la recherche, ont été bénéfiques et utiles. Que ce soit par la collaboration avec des ressources stratégiques ou par la réalisation d'un projet précis, les jeunes entrepreneurs ont pu améliorer leurs propres compétences entrepreneuriales, et en particulier la planification, l'efficacité personnelle et le marketing.

L'occasion de se « valider » auprès d'autrui, de « sortir de son isolement quand on est face aux problèmes » et la possibilité de consacrer plus de temps à la croissance de l'entreprise et à la définition de sa mission figurent parmi les impacts positifs qu'a eu l'apport d'une ressource stratégique adjointe à l'entreprise grâce au FJQ.

CONCLUSION

La mise en lien de l'ensemble des informations traitées dans le cadre de cette étude démontre que les objectifs du Fonds ont été atteints, et ce, pour chacun des volets d'intervention retenus. La somme des emplois créés, des stages effectués et des jeunes entrepreneurs aidés a permis au Fonds de faire bénéficier 34 223 jeunes d'une expérience significative de travail, ce qui est presque le double du nombre total de jeunes prévu lors du dépôt des demandes de financement. Le FJQ a également contribué de façon importante à l'insertion sociale et communautaire des jeunes.

Enfin, en ce qui a trait à l'orientation que les responsables du FJQ ont privilégiée dès le départ, les résultats démontrent qu'elle était bien fondée. En effet, l'évaluation établit qu'il est possible de créer un partenariat public-privé efficace pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, entre autres en permettant d'atteindre un levier global d'investissement intéressant. En somme, au terme de son mandat, on peut affirmer que le Fonds Jeunesse Québec a accompli sa mission.



EXPERTISE ET SERVICES EN ÉVALUATION

2406, chemin des Quatre-Bourgeois
Bureau 200
Sainte-Foy (Québec)
G1V 1W5

Téléphone : (418) 650-2555
Télécopieur : (418) 650-0697
Courriel : contact@johnson-roy.com

www.johnson-roy.com



675, rue Saint-Amable
Bureau 130
Québec (Québec)
G1R 2G5

Téléphone : (418) 648-6555
Télécopieur : (418) 648-0809
Ligne sans frais : 1-866-648-6555
Courriel : info@fondsjeunessequebec.com

www.fondsjeunessequebec.com